



AGORA

ENTRETIENS ET DÉBATS



« J'évoque des antisémitismes, la judéophobie et l'islamophobie, en partie distincts, qui sont deux sous-ensembles de ce même refus fanatique de l'Orient, le racisme occidental »
— Jeremias Gonzalez / RP3

Article abonné

MENU



MarianneTV



Mon compte

est une notion qui n'est ni scientifique ni juridique"

Propos recueillis par Etienne Champion

Publié le 05/07/2024 à 14:00



Pour Jean-Pierre Mignard, avocat et essayiste, on aurait tort de croire que la France insoumise est un plus grand danger pour les juifs de France que le Rassemblement national (RN).

Marianne : Comment, et sur quels critères, juger l'antisémitisme, selon l'avocat que vous êtes ?

Jean-Pierre Mignard : Il s'agit d'une diffamation portant atteinte à l'honneur à la considération, ou d'une injure, outrageante ou méprisante à l'égard d'une une personne aggravée par son appartenance à la religion juive. Il peut s'agir d'une provocation à la discrimination à l'égard des juifs. Il s'agit d'un racisme spécifiquement antijuif.

Les critères sont précis les jurisprudences nombreuses. Les supports sont les écrits, le son et les images. Cette infraction est très encadrée et documentée. Si elle est systématiquement condamnée les peines d'emprisonnement ne doivent pas rester symboliques ou de sursis. La loi pénale doit être sévèrement appliquée. La judéophobie a conduit au crime. Je pense à Ilan Halimi ou à Mireille Knoll.

Vous ne croyez pas à la notion d'antisémitisme d'atmosphère ?

Je comprends cette notion mais je suis incapable de dire du fait de son abstraction ce qu'elle contient. C'est un concept qui tente de traduire un sentiment vague hostile. C'est gazeux. Je ne sais pas comment cela se mesure. Les juifs sont les mieux à même de l'évoquer et de le décrire car ce sont eux qui en souffrent.

Nous ne sommes plus dans le droit mais dans un malaise ressenti et persistant, angoissant et insaisissable. Il s'agit d'une expression que l'on peut réserver aux commentateurs ou aux sociologues, mais elle n'est ni scientifique ni juridique. Mais si elle est ressentie, elle existe. Pour un juriste, seuls des faits observables, qualifiables et condamnables, peuvent et doivent être pris en considération.

Pourtant, il y a bien des faits précis qui indiquent un rapport problématique de la France insoumise à l'antisémitisme : Raphaël Arnault, candidat à Lyon, a par exemple soutenu le 7 octobre...

Il ne faut pas confondre l'antisionisme et l'antisémitisme. Le sionisme est une idéologie imbriquée dans une théologie qui prône le retour à Israël. Elle a prospéré après l'affaire Dreyfus qui a tari l'espoir que de nombreux juifs avaient place dans la France pour y vivre. Cette idéologie s'est heurtée aux juifs assimilationnistes qui voyaient leur avenir par exemple dans la République française.

À LIRE AUSSI : Ce que prévoit la Constitution en cas de cohabitation Macron-Bardella

C'était le cas de Georges Mandel. Marek Edelman, dont je fus l'avocat, dernier survivant du commandement de l'insurrection du ghetto de Varsovie mettait dans le socialisme ses espoirs d'intégration. Il était membre du Bund et très loin du sionisme. Shimon Peres, Moshe Dayan et Yitzhak Rabin étaient des sionistes libéraux dans la trace des accords d'Oslo avec l'OLP et Yasser Arafat. Un sionisme de partage à la différence des sionistes ultra-religieux du gouvernement Netanyahu, ouvertement fascistes. La connaissance de tout cela s'est perdue. Une grande confusion règne dans les esprits.

À LIRE AUSSI : Un site d'extrême droite appelle à "éliminer" une liste de 97 avocats anti-RN : l'Ordre des avocats saisit la procureure de Paris

Je ne connais pas Monsieur Arnault. Dès le 7 octobre, je tweetais que le Hamas était une phalange de la République d'Iran et une malédiction pour Israël. Les méthodes du Hamas sont abjectes et terroristes. Les méthodes de Tsahal sont des crimes de guerre. Les deux relèvent de la compétence du droit pénal international et de la Cour pénale internationale (CPI).

Un juriste doit se rendre à une évidence, il n'y a aucune excuse pour les massacres de Sderot. Aucune excuse pour les milliers de gosses tués de Gaza. Aucune excuse pour les prises d'otage. Mais ce conflit, cette guerre, nous échappe et le destin funeste des habitants de cette région, Israéliens ou Palestiniens, est un terrible présage pour nous tous. Un vent mauvais s'est levé à Jérusalem. L'histoire a repris sa marche tragique.

À LIRE AUSSI : Contre "l'ultra gauche ou l'ultra droite", Darmanin annonce 30 000 forces de l'ordre au soir des législatives

L'importance numérique culturelle historique des communautés de Français juifs ou arabes donne à la République des responsabilités particulières pour promouvoir des pistes de paix et de compréhension réciproques entre elles, aujourd'hui dressées l'une contre l'autre.

Jusqu'ici, la France est en dessous de sa mission depuis de Gaulle, Mitterrand ou Chirac. Or, par son attitude dans la Shoah et la colonisation, la France a un devoir de réparation et d'intercession entre Français juifs, arabes et musulmans. C'est même sa première mission, et sa future grandeur, si elle réussissait.

Selon vous, c'est plutôt le Rassemblement national qui est le fourrier de l'antisémitisme ?

Les thèses du Rassemblement national sont des surrogats de celles de Charles Maurras et de Jean Raspail : un occidentalisme génétiquement antisémite et hostile à l'Orient. Hier c'étaient les juifs aujourd'hui les Arabes et les immigrés musulmans en général. Charles Maurras voyait dans l'islam et ses parures, « une *pénétration de notre pays et sa prise de possession par nos sujets* » et posait la question lors de l'inauguration de la Mosquée de Paris en 1927 : « *Qui colonise désormais ? Qui est colonisé ? Eux ou nous ?* »

Débat des lecteurs

28 débatteurs en ligne

Y'a-t-il un problème d'antisémitisme à gauche ?

Oui



Guy Dorleans

Oui

Non

Historiquement, l'antisémitisme était partout. Après 1918, il était toujours partout, mais surtout de droite. A partir de 1945, l'antisémitisme a ref...[Lire plus](#)

351 votes – [Voir le résultat](#)

Il ne conçoit pas de paix avec les Sémites, « *les juifs cupides* » ni l'islam sinon de « *commettre des crimes d'excès* » par notre hospitalité a son endroit. Voilà pourquoi j'évoque des antisémitismes, la judéophobie et l'islamophobie, en partie distinctes, qui sont deux sous-ensembles de ce même refus fanatique de l'Orient, le racisme occidental.



Par Etienne Champion